

La commission Information et Communication a décidé de poursuivre l'édition du journal. Nous tenons à faire connaître au plus vite la composition des syndicats et des commissions. De plus, des associations ont programmé des animations, il était donc nécessaire de relayer leur travail.

## Conseil municipal du 31 mars 2014

Patrick LABERNADIE a été réélu Maire de Louvie-Juzon avec 12 voix pour et 3 nuls.

Le conseil municipal a aussi élu les 4 adjoints :

Jacques BELTRAN, Anne- Marie BARRAQUE, Guy CLAVERE et Chantal BECAAS

### Pour les syndicats, ont été élus à vote secret :



SYNDICATS	TITULAIRES	SUPPLEANT
EAU	Guy CLAVERE Jean-Michel BASCUGNANA	Marie PEES
ASSAINISSEMENT	Jacques BELTRAN Marie-Claude PINOUT	Guy CLAVERE
ELECTRIFICATION	Paul LAMOURE	Marie PEES
BAS OSSAU	Etiennette CURT	Marie PEES
PERCEPTION	Patrick LABERNADIE	E. CURT

Le conseil municipal a procédé à la création des Commissions.

Pour chacune d'entre elles, les représentants ont été élus à main levée.

### Le mot du Maire

*Les représentants communaux aux différents syndicats et à la Communauté des Communes sont en place.*

*Les commissions communales sont créées. Le travail peut commencer, et je ne doute pas un instant de la compétence et de la créativité de chacun pour aller de l'avant en portant une attention toute particulière au budget communal.*

*Motivés, entreprenants, nous ferons tout pour dynamiser, valoriser et améliorer le bien être de tous.*

*Comme nous l'avons écrit dans notre projet, je m'attacherai à ce que nos ambitions soient économes, réfléchies et réalistes. N'hésitez pas à solliciter chacun d'entre nous, afin que nous puissions prendre en compte vos préoccupations quotidiennes.*

**Patrick LABERNADIE**

FINANCES	VOIRIE	TRAVAUX	COMMUNICATION INFORMATION	FORET	ECONOMIE
A-M. BARRAQUE CH. BECAAS J. BELTRAN G. CLAVERE P. LABERNADIE	J-M. BASCUGNANA R. BELLON J. BELTRAN G. CLAVERE M-C. GARROCQ	J-J. ALBIRA J. BELTRAN G. CLAVERE M-C. GARROCQ L. MARQUE M. PEES	A-M. BARRAQUE G. CLAVERE M. PEES M.CL. PINOUT	J-M. BASCUGNANA J. BELTRAN G. CLAVERE M-CL. PINOUT	A-M. BARRAQUE J-M. BASCUGNANA J. BELTRAN L. MARQUE M. PEES
				<b>ECOBUAGE</b>	
				J. BELTRAN L. MARQUE	



APPELS D'OFFRES		ANIMATION CULTURE
TITULAIRES	SUPPLEANTS	G. CLAVERE P. LAMOURE M. PEES M-CL. PINOUT
CH. BECAAS J. BELTRAN G. CLAVERE	A-M. BARRAQUE L. MARQUE M. PEES	

PASTORALE ET AGRICOLE	SCOLAIRE	PERI-SCOLAIRE
J-M. BASCUGNANA CH. BECAAS J. BELTRAN E. CURT	J-M. BASCUGNANA A-M. BARRAQUE L. MARQUE	J-M. BASCUGNANA A-M. BARRAQUE M-C. GARROCQ L. MARQUE M-CL. PINOUT

### Composition du conseil d'administration du CCAS :

Anne -Marie BARRAQUE, Solange BECAAS, Marie-Christine GARROCQ, Laurent MARQUE, Marie -Claude PINOUT, Josette POURREDON, Danièle LAPUYADE, Marie-Pierre BERGERET, Evelyne BIZEAU-BEDOUT, Marie-Laure CASATUTO.

### Composition du conseil d'administration maison de retraite ARGELAS :

Chantal BECAAS, Marie-Christine GARROCQ

Lors de la même séance les indemnités du maire et des adjoints ont été validées à la majorité.

### Conseil Municipal du 28 avril

le Conseil Municipal a voté le budget 2014.

Il a reconduit à l'identique les subventions allouées aux associations.

Le tarif des bacades a été maintenu.

Le conseil a voté, à la majorité, une augmentation de 1% des impôts locaux.

#### 4 référents ont été nommés :

Paul LAMOURE à la gestion des contrats de maintenance et éclairage.

Marie Christine GARROCQ à l'environnement et biodiversité.

Marie PEES à l'animation et communication.

Laurent MARQUE aux affaires scolaires et juridiques.

(...) A noter :

*le montant total des indemnités perçues par le maire, les 4 adjoints et les 4 référents reste dans la limite de l'enveloppe indemnitaire fixée par le Code Général des Collectivités Territoriales.*

## Clin d'œil du temps passé

Séance du 31 mai 1906

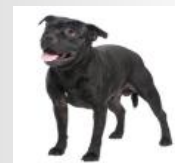
Mr le Maire met sous les yeux du Conseil le projet d'installation d'une bascule municipale. Ce projet dressé par Mr ABBADIE, architecte à Pau, s'élève à la somme de 2.796,33 francs. Le Conseil Municipal considérant que l'architecte s'est conformé aux indications qui lui ont été données, approuve les plans et devis du projet qui lui est soumis. Il demande que les travaux soient donnés à l'adjudication, aux enchères publiques.

Il demande que le Maire soit autorisé à traiter à forfait et au prix de 1.175,00 francs avec Mr ETCHEVERRY, mécanicien à Pau pour la fourniture, la mise en place et le bon fonctionnement de la bascule lui laissant le soin d'insérer dans le marché à intervenir les clauses qu'il croira utile aux intérêts de la commune.

### Les chiens errant dans le village continuent d'être source de dégradations et de tensions entre les habitants.

Encore une fois, nous en appelons à la responsabilité et au civisme de chacun des propriétaires pour éviter ces désagréments.

La mairie pourra donc être amenée à faire appel à la S.P.A. pour capturer ces animaux et les conduire à la fourrière ...



Les jeunes de la Commune nés entre 1<sup>er</sup> avril 1998 et le 30 septembre 1998 sont priés de se faire connaître auprès de la mairie afin de pouvoir être recensés sur les listes militaires et participer à la JAPD (Journée d'Appel et de Préparation à la Défense).



Toutes nos félicitations à Mr Jean-Jacques ALBIRA, Lieutenant-Colonel de réserve et conseiller municipal, qui a reçu ce jeudi 8 mai 2014, les insignes de Chevalier dans l'ordre de la légion d'honneur.

# Du côté des associations ...

## LES FETES DE L'ASCENSION

**Le vendredi 23 mai :**

Apéritif (offert par les Chasseurs) suivi du repas organisé par les Chasseurs : salade campagnarde, civet , rôti de chevreuil accompagné d'un gratin dauphinois, fromage, russe.

Prix du repas : 20 € par personne.

Inscriptions auprès de :

- Guy CLAVERE 06 82 10 37 45
- Thierry MASSOL 06 17 75 51 55
- Michel PEES 06 83 23 97 06



**Le samedi 24 mai :**

Les jeunes du Comité des fêtes recevront les enfants du village pour un après-midi festif.

Grand bal le soir à partir de 23 h animé par Podium Etoile.

**Le mercredi 28 mai :**

Bal animé par Podium Etoile.

**Le jeudi 29 mai :**

La messe de 11h sera suivie par la cérémonie au Monument aux Morts à 12h.

Le comité des fêtes offrira ensuite l'apéritif au foyer rural, animé par Lous Esberits.

La course à la Montagne « LE REY » débutera à 16 h et la remise des prix à 18 h clôturera les fêtes du village.

Concert de Jazz Manouche à partir de 19h30 à l'Auberge du caviste.

## AUX HAMEAUX

### ASSOCIATION SAINT-JEAN

**21 juin 2014 à 20h30**  
« Soirée GRILLADES »

Inscription auprès de :

Irène LANOT 05 59 05 63 58  
Lionel GUILHAMET 06 66 62 92 99  
Sylvie LASSERRE 05 59 05 61 49

**Tarifs :**

**20 euros par adulte**

**10 euros par enfant**

Réservation avant le 15/06/14



## FOYER RURAL Basket Ball



Malgré un échec en finale du Championnat départemental promotion honneur contre Lahourcade, cette belle équipe n'a pas démerité et elle s'est battue jusqu'au bout.

Félicitations à elles et à leur entraîneur pour cette belle saison sportive !

## La Commission Animation

a le plaisir de vous annoncer que le marché de Louvie-Juzon reprendra le mercredi 2 juillet 2014 sur la place du village.

## GTVO : grand trail de la Vallée d'Ossau

Pour la première année Pyrénées Pau Aventure organise cette grande course à pied.

500 participants attendus : 300 individuels et 100 équipes de 2.  
Le relais est prévu au foyer rural de Louvie-Juzon

**19 Juillet 2014**

**Grand Trail de la Vallée d'Ossau**  
Laruns - Louvie-Juzon - Laruns

**73 km**  
**5300 D+**

**GRAND TRAIL**  
73 Km - 5 300 D+  
Départ : 5h00  
Inscription : 50€

**RELAIS (A+B)**  
A : 35 Km - 2 500 D+  
B : 38 km - 2 800 D+  
Départ : 5h00  
Inscription : 2x30€

Logos: RUNS, OSSAU, SHAM, DECATHLON, CA, LAZARUS, SNOW SEARCH

Renseignements sur : <http://pau.pyreneesaventure.jimdo.com>  
Email : [pau.pyreneesaventure@free.fr](mailto:pau.pyreneesaventure@free.fr)

*Ne pas jeter sur la voie publique SVP !*

**Venez  
nombreux  
encourager  
les participants  
de cette grande  
manifestation  
sportive !**



# COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA VALLÉE D'OSSAU



**Présents titulaires :** M. AUSSANT, CASAUBON, SARTHE, COUROUAU, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, VISSÉ, CARRERE, DOUX, COURTIE, MASONNAVE, CARREY, CASADEBAIG, MOUNAUT, BOUTONNET, LABERNADIE, ALBIRA, SARRAILH, LABOURDETTE, SANZ, BOUSQUET, GARROCCQ et Mmes MOURTEROT, BERGES, CLAVIER, HELIP, TOUTU, BARRAQUE et MOULAT.

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
ARUDY	Claude AUSSANT	
	Josiane MOURTEROT	
	Jean-Paul CASAUBON	
	Isabelle BERGES	
	Jean-Marc SARTHE	
	Hélène CLAVIER	
	Francis COURROUAU	
ASTE-BEON	Jean-Michel BARRABOURG	Rolland SOUVERBIE
BEOST	Claudie HELIP	Elie DUVERNEUIL
BESCAT	Jean-Louis BARBAN	Francis CAILLEAUX
BIELLE	Claude GOMEZ	Jean MONTOULIEU
BILHERES	Joseph PAROIX	Marie-Thérèse HOLSTEIN
BUZY	Fernand MARTIN	
	Bernard VISSÉ	
	Jean-Bernard CARRERE	
CASTET	Francis DOUX	Cathie GANTCH
EAUX-BONNES	Stéphane COURTIER	Pierre ASSIMANS
GERE-BELESTEN	Michel MASONNAVE	Madeleine CASENAVE
ISESTE	Daniel CARREY	Henri CASAU
LARUNS	Robert CASADEBAIG	
	Patricia TOUTU	
	Pierre MOUNAUT	
	Jacques BOUTONNET	
LOUVIE-JUZON	Patrick LABERNADIE	
	Anne-Marie BARRAQUE	
	Jean-Jacques ALBIRA	
LOUVIE-SOUBIRON	Gérard SARRAILH	Marie-Noëlle SOULE
LYS	Jean-Pierre LABOURDETTE	Wendy MESPLE SOMPS
REBENACQ	Alain SANZ	
	Michel BOUSQUET	
SAINTE-COLOME	Jean-Pierre GARROCCQ	Marie-Christine LECOMTE
SEVIGNACQ-MEYRACQ	Monique MOULAT	Joël REGOT

## **Election du Président :**

M. CASAUBON et M. COUROUAU se déclarent candidats à la présidence.  
Mr CASAUBON est élu Président de la Communauté des Communes.

## **Election des Vice-présidents :**

- M. MARTIN 1er vice-président en charge de la collecte et du traitement des déchets.
- M. GOMEZ 2e vice-président en charge des finances.
- M. LABERNADIE 3e vice-président en charge de l'économie et du pastoralisme.
- M. DOUX 4e vice-président en charge du tourisme et de la communication.
- M. SARRAILH 5e vice-président en charge de l'eau, des rivières et de l'environnement.
- Mr BOUTONNET 6e vice-président en charge de la culture et du patrimoine.
- Mme MOULAT 7e vice-président en charge de l'action sociale et de la solidarité.

## **ELECTIONS EUROPEENNES 2014**

Les 24 et 25 Mai 2014 auront lieu les élections Européennes afin d'élire les 751 députés Européens représentant les 28 Etats membres de l'Union Européenne au sein du parlement Européen.

La France disposera de 74 des 751 sièges.

Les députés Européens sont élus au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans. L'élection a lieu à la représentation proportionnelle. Les sièges sont répartis entre les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés.

Pour la première fois ces élections auront une influence directe sur le choix du Président de la Commission Européenne qui sera élu par le Parlement sur proposition du Conseil Européen.

Le Député Européen exerce 3 pouvoirs :

- Législatif : le Parlement est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques.
- Budgétaire : il établit avec le Conseil de l'Union Européenne le budget annuel de l'UE.
- De contrôle : il intervient dans la procédure de désignation du Président de la Commission Européenne et peut censurer la Commission.

## **Heures d'ouverture**

## **et coordonnées**

## **de la Mairie :**

## **Christine et Laurence**

vous accueillent :

- de 8h à 12h et de 14h à 17h  
lundi, mercredi et vendredi
- de 8h à 12h  
mardi et jeudi

## **Permanence du Maire :**

**Le vendredi toute la journée.**

**MAIRIE - 64260 LOUVIE-JUZON**

**Tél. 05 59 05 61 70**

**Fax 05 59 05 74 56**

**Email : mairie.louvie@orange.fr**

**Site : louvie-juzon.fr**

